



20/09/2018

Madame Mélanie Perroux
Coordonnatrice générale
Regroupement des aidants naturels du Québec
1855, rue Dézéry, Montréal(Québec) H1W 2S1

Madame la Coordinatrice générale,

La présente est en réponse à votre lettre demandant l'avis du Parti libéral du Québec sur des enjeux d'importance pour les proches aidants.

Les proches aidants contribuent de façon inestimable à la société. Nous avons déjà posé un geste significatif en reconnaissant les proches aidants et leurs droits lors de la modernisation de la Loi sur les normes du Travail.

De plus, rappelons que, lors de notre dernier mandat, nous avons :

- Augmenté l'aide financière à l'APPUI de 22 M\$ sur deux ans (2021-2022 et 2022-2023) pour le soutien et le service aux proches aidants;
- Bonifié le crédit d'impôt remboursable pour les aidants naturels d'une personne majeure;
- Bonifié le crédit d'impôt remboursable pour la relève bénévole;
- Mis en place un comité interministériel afin de développer une vision commune des proches aidants et des mesures à privilégier pour faire en sorte que le soutien gouvernemental qui leur est offert réponde le plus adéquatement à leurs besoins.

Nous voulons maintenant encore mieux soutenir les proches aidants. Avec les organismes déjà présents sur le terrain, nous voulons leur offrir plus de services et faire une différence dans la vie de ces personnes qui font une si grande différence dans la vie de leurs proches.

Plusieurs mesures ont d'ailleurs été proposées lors de cette campagne telles que :

✓ FORUM NATIONAL ET PLAN D'ACTION

Nous allons tenir un premier forum national sur la réalité des proches aidants pour faire du soutien aux proches aidants un enjeu pan-qubécois.

Il faut que l'enjeu de la proche-aidance soit mieux cerné, mieux compris, mieux partagé par les familles, les communautés, les associations et les spécialistes de toutes les régions. Il faut préciser les besoins, s'inspirer des meilleures pratiques à l'étranger et se donner un plan d'action global à l'échelle du Québec.

Dès la première année du prochain mandat tous les acteurs liés à la proche aidance seront réunis lors d'un forum national présidé par le premier ministre.

✓ DÉVELOPPER LES SERVICES DE RÉPIT ET D'ENTRAIDE

Un prochain gouvernement libéral tendra la main aux organismes du milieu, aux groupes, notamment l'APPUI, et aux organisations du réseau pour accélérer le développement de services de répit et de groupes d'entraide en fonction des besoins de chaque milieu.

Nous développerons, à travers le Québec, différentes formes de services de répit pour les aînés et les adultes souffrant de maladies graves et déploierons des services d'entraide pour offrir un meilleur soutien, incluant de l'aide psychologique, aux proches aidants, de concert avec les organismes présents sur le terrain.

Il ne s'agit pas d'imposer une approche, mais au contraire d'adapter la formule à chaque réalité.

À cela s'ajoute l'engagement pris de développer 1 000 places en centre de jour et 2 000 places de répit pour les familles d'enfants handicapés.

✓ CRÉDIT D'IMPÔT

Nous nous engageons aussi à diminuer le coût des travaux de rénovation visant l'accueil d'un aîné par sa famille, grâce à un nouveau crédit d'impôt pouvant atteindre 2 400 \$;

Ce crédit, à utilisation unique, permettra au propriétaire du logement d'obtenir un remboursement de 20 % des dépenses admissibles de rénovation excédant 2 000 \$ et ne pouvant dépasser 12 000 \$.

✓ STATIONNEMENTS

Nous diminuerons significativement les tarifs de stationnement des établissements de santé et services sociaux, afin de mieux soutenir les patients et leurs proches.

Dans un deuxième mandat :

- Les visiteurs des aînés hébergés en CHSLD auront accès au stationnement gratuitement;

- Les patients atteints de maladies chroniques ou nécessitant des traitements réguliers, par exemple les personnes qui reçoivent des traitements d'hémodialyse, auront également un accès gratuit aux stationnements.
- Les tarifs des hôpitaux seront gratuits pour les deux premières heures et seront limités à 7\$ par jour. Pour les hôpitaux où les tarifs sont actuellement à moins de 7\$, ils ne pourront pas être augmentés.

Les engagements détaillés ci-haut envers les proches aidants viennent s'ajouter à d'autres mesures destinées à soutenir les personnes vulnérables et leurs familles, comme :

- Un investissement de 200 millions \$ par année dans le développement des soins à domicile.
- L'augmentation de 1 000\$ par année du plafond du crédit d'impôt pour maintien à domicile.
- La bonification du soutien financier pour 10 000 enfants handicapés.

Toutes les mesures annoncées feront une réelle différence dans le quotidien des personnes proches aidants. Une économie forte et des finances publiques saines peuvent bénéficier aux citoyens. Et le Parti libéral s'y engage afin de faciliter la vie des proches aidants.

Meilleures salutations,